



Arrondissement d'Avallon

MAIRIE
DE
VOUTENAY sur CURE

Voutenay sur Cure, le 28 septembre 2026,

INCIVILITÉS : L'AFFAIRE DE TOUS

Madame, Monsieur,

La commune souhaite attirer l'attention des habitants sur deux comportements constatés récemment aux abords des locaux communaux.

Une déjection canine a été abandonnée sur le passage menant aux locaux poubelles. Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable de ramasser les déjections de son animal.

À cette incivilité s'est malheureusement ajoutée une dégradation : un marquage à la peinture a été réalisé sur un équipement communal afin de signaler la présence de cette déjection.

Si l'intention était de dénoncer un manque de civisme, **la dégradation du domaine communal n'est évidemment pas une solution**. Elle entraîne à son tour une intervention des services municipaux, mobilise du temps de travail et peut générer des frais de nettoyage ou de remise en état.

Ces moyens pourraient être consacrés à d'autres missions au bénéfice de l'ensemble des habitants.

Nous faisons donc appel au civisme de chacun :

- les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux ;
- chacun doit respecter les espaces, bâtiments et équipements publics ;
- lorsqu'une incivilité est constatée, **il est préférable de la signaler à la mairie plutôt que de procéder soi-même à une dégradation ou à un marquage**.

Le respect de notre commune et de ses espaces publics est l'affaire de tous.

Merci à chacun de contribuer à maintenir notre village propre, agréable et respectueux de tous.

Le Maire
Sébastien P...

